



# MINISTÈRE DES ARMÉES

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU MINISTÈRE DES ARMÉES

Paris, le 17 mai 2024

### « Aider ceux qui aident » : première édition de la journée des aidants

- La journée des aidants est spécialement dédiée à tous ceux qui accompagnent les blessés dans leurs parcours de reconstruction et de réinsertion ;
- Elle s'inscrit dans le cadre du plan d'accompagnement ministériel des militaires blessés et de leurs familles ;
- Elle illustre l'engagement plein et entier du ministère des Armées dans l'amélioration du soutien aux blessés ainsi qu'à leurs proches.

Le mercredi 15 mai 2024, au château Pey La Tour à Salleboeuf (33), s'est tenue la première édition de la journée des aidants des blessés des armées, organisée par la cellule d'aide aux blessés de la zone Sud-Ouest, en présence de Mme Patricia Miralles, secrétaire d'Etat chargée des Anciens combattants et de la Mémoire, et du général de division Canitrot, commandant la zone Terre Sud-Ouest.

**Journée d'échanges totalement dédiée aux accompagnants des blessés des armées, cette première édition a rassemblé des blessés et des aidants principalement de Nouvelle-Aquitaine et d'Occitanie. Exclusivement conçue pour se mettre au service des familles et amis des blessés, informer sur les droits, aider dans les démarches, dialoguer et faire s'exprimer les aidants, la journée s'est déroulée en deux temps :**

- un temps collectif d'informations générales : parcours du blessé, maison numérique des blessés et des familles, accompagnement par l'Action sociale des armées, emploi des conjoints par le Pôle Mobilité Défense, pupilles de la Nation et emploi réservé par l'Office national des combattants et des victimes de guerre (ONaCVG) ;
- un temps individuel au contact de l'ensemble des acteurs locaux, régionaux et nationaux (service de santé des armées, affaires juridiques, CNMSS, service des pensions, mutuelles et assurances, associations, IGESA, maisons Athos, cellules d'aide aux blessés,...).

« Etre à vos côtés est un devoir, c'est aussi celui de la Nation » a rappelé la secrétaire d'Etat, insistant notamment sur l'action résolue menée pour réduire toujours plus et simplifier le temps des démarches administratives « Pour que ce ne soient pas les familles qui montent au front, seules. Aucune d'elles ne doit être laissée de côté lorsque la blessure arrive. »

Après cette première édition réussie, chaque zone de défense organisera à son tour une journée des aidants.



Contacts media :

Bureau communication zonal Bordeaux  
sophie.causse@intradef.gouv.fr  
06 70 00 52 82

Centre media du ministère des Armées  
[media@dicod.fr](mailto:media@dicod.fr)  
09 88 67 33 33

**Délégation à l'information et  
à la communication de la défense**

**DICoD**

Centre media du ministère des Armées  
60 boulevard du général Martial Valin  
CS 21623 - 75009 Paris Cedex 15